

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Séance du 24 septembre 2012

**Présents**

> Membres fondateurs :

- UPEMLV : Gilles ROUSSEL, Frédéric MORET, Damien LAMBERTON
- École des Ponts ParisTech : Armel de LA BOURDONNAYE, Gilles ROBIN, Serge PIPERNO
- UPEC : Luc HITTINGER (procuration de Christian CUESTA et de Lucie GOURNAY)
- ESIEE Paris : Dominique PERRIN
- IFSTTAR: Hélène JACQUOT-GUIMBAL
- ENVA : Marc GOGNY
- CNRS : Brice KERBER
- INSERM : Thierry DAMERVAL

> Personnalité qualifiée : Bernard SAINT-GIRONS

> Membres associés :

- Pôle de compétitivité Advancity : Ghislain DU JEU
- CSTB : Hervé CHARRUE
- IGN/ENSG : Jean-Paul LAGRANGE (représentant Pascal BERTEAUD), Denis PRIOU
- ENSA VT : Alain DEREY
- ENSA Paris-Belleville : Jean Pierre BOBENRIETHER
- EIVP : Régis VALLÉE
- ESTP : Florence DARMON
- FCBA : Georges-Henri FLORENTIN
- EFS : France NOIZAT-PIRENNE (représentant Pierre TIBERGHIE)

> Au titre des collectivités territoriales : Isabelle THIS SAINT-JEAN (représentant Jean-Paul HUCHON)

> Personnels enseignants-chercheurs : Isabelle COLL, Geneviève MARIGNAC, Christian SOIZE

> Personnels de l'EPCS : Auziria MENDES

> Doctorants : Bertrand WODOCIAG, Johann NICOD

> Invité permanent :

- Rectorat : Marie-Louise COFFRE (représentant William MAROIS, recteur, chancelier des Universités)

> Invités :

- CR IdF : Pierre BARRY, Quentin GUILLEMAIN
- UPE : Benoît LESAFFRE, vice-président
- UPE : Micheline BARTHOUT, vice-présidente à la formation
- UPE : Bernard LAPEYRE, directeur du département des études doctorales
- UPE : Monika BLANC, responsable affaires générales

## Absents/excusés :

- ANSES : Marc MORTUREUX
- INA : Mathieu GALLET
- ENSA Paris-Malaquais : Nasrine SERAJI
- MEDDE/CGDD : Patrice BUESO
- UPE : Marcel PARIAT, directeur-adjoint du département des études doctorales
- UPE : Nelly TOCKO, agent comptable

Le conseil d'administration d'Université Paris-Est s'est réuni le 24 septembre 2012 de 11h à 13 heures 15, en salle Perronet à l'Ecole des Ponts.

Le président accueille les nouveaux administrateurs. Il indique que les membres associés sont convenus que les quatre sièges d'administrateurs qui leur sont réservés seront occupés par l'ENSA Ville et Territoires, l'EFS, le CSTB et l'IGN.

## Point n°1 : Approbation du compte rendu du conseil d'administration du 18/06/2012 :

Ne prennent pas part au vote :

- les représentants des enseignants-chercheurs et des doctorants nouvellement élus en juillet ;
- les nouveaux directeurs d'établissement qui ne siégeaient pas au CA à cette date.

### Première délibération

Le compte rendu du conseil d'administration du 18/06/2012 est approuvé.

## Point n°2 : Budget

### 1. Décision budgétaire modificative

La décision budgétaire modificative 2012-3 présentée au conseil d'administration porte sur :

- le budget de fonctionnement ordinaire du PRES (hors ressources affectées) ;
- les ressources affectées ;
- l'investissement.

1.1. Au titre du budget de fonctionnement ordinaire du PRES (hors ressources affectées), les modifications sont liées :

- à la mise en œuvre du nouveau modèle budgétaire du PRES adopté au CA du 2 avril 2012 s'accompagnant de contributions supplémentaires de la part des membres ;
- à la réalisation du « *Doctoral program of management* » ;
- à la révision des prévisions de revenus de placements.

Le montant du prix de thèse d'Université Paris-Est est fixé à 1 200 €.

1.2. En tant que ressources affectées, sont intégrées dans les comptes d'UPE au titre du programme « *laboratoires d'excellence* » des Investissements d'Avenir, les recettes et dépenses suivantes :

- le premier versement lié à la convention attributive d'aide de l'ANR du 21 août 2012 au bénéfice du Labex Futurs Urbains, d'un montant de 459 430 € ;
- le premier versement lié à la convention attributive d'aide de l'ANR du 21 août 2012 au bénéfice du Labex Bézout, d'un montant de 255 239 € ;
- un financement de 48 000 € de l'INPI alloué au Labex SITES via une convention de collaboration en date du 1<sup>er</sup> juillet 2012 sur le maintien en vigueur des brevets français ;
- une subvention de 35 000 € du Conseil général de Seine-et-Marne (CG 77) attribuée au Labex Futurs Urbains pour une recherche sur le projet de territoire de Seine et Marne « l'accessibilité aux services sociaux » en date du 18 juillet 2012.

1.3. Au titre des investissements, en ce qui concerne l'opération VEFA-Bienvenue, décidée par l'acte notarié du 31 janvier 2012 :

- les recettes en provenance de la région sont revues à la baisse sur l'exercice 2012 en raison d'un retard dans les travaux ; les recettes sont inscrites en réduction de 3 735 308 € ;
- dans le cadre de la convention de partenariat entre le CG 77 et UPE, l'UPEC et l'UPEMLV signée le 11 avril 2012, est inscrite en recettes et en dépenses la somme de 500 000 € attribués par le département pour accompagner l'installation de l'IUP et de l'IFU dans le bâtiment Bienvenue.

**Deuxième délibération :**

Le projet DBM- 3 est adopté à l'unanimité.

## 2. L'élargissement des ressources affectées

Deux Labex bénéficient de ressources autres que celles de l'ANR suite à la signature de conventions particulières. Cet élargissement doit être approuvé pour être applicable aux financements à venir dans des conditions similaires.

**Troisième délibération**

Le CA approuve à l'unanimité le principe de l'élargissement des ressources affectées des Labex, autres que celles de l'ANR, lorsqu'elles sont directement liées à leur activité.

## 3. Suivi de l'exécution budgétaire

Les taux d'exécution des dépenses et recettes constatés à fin juin traduisent un bon ajustement entre les recettes et les dépenses. Les projections à fin 2012 confirment cet équilibre.

Sur l'ensemble des postes de dépenses, l'on constate un faible écart entre les prévisions et les réalisations.

Sur le budget en numéraire du PRES, le poste le plus important est celui des contrats doctoraux constitué majoritairement par les allocations doctorales des membres (6 728 k€ estimés à fin 2012). Le recrutement par UPE des doctorants sur les ressources LABEX ainsi que l'augmentation du financement d'allocations doctorales du Conseil régional entraîne l'augmentation du nombre des contrats doctoraux financés hors dotations des membres.

On peut distinguer cinq catégories de doctorants UPE en termes de financement : bénéficiaires de contrats doctoraux UPE ; bénéficiaires de contrats CIFRE ; fonctionnaires ; bénéficiaires de bourses étrangères ; doctorants sans financement.

Isabelle This Saint-Jean rappelle que l'insertion des doctorants est une des priorités du Conseil régional avec notamment le développement du financement d'allocations doctorales sur la base d'appels à candidatures ouverts. Bernard Saint-Girons souligne que l'engagement du Conseil pour les doctorants se traduit également par le soutien aux Doctoriales et au nouveau chapitre de la thèse.

Le second poste de dépenses en direction des doctorants est celui des actions doctorales et scientifiques (665 k€).

Les autres dépenses sont les ressources documentaires à hauteur de 363 k€, les fonctions-supports (communication, informatique de gestion, schéma numérique, fonctionnement courant) pour 428 k€, et les charges de personnel qui atteignent 684 k€.

Les recettes comprennent l'apport des membres en numéraire d'environ 1 M€ conformément au nouveau modèle budgétaire de UPE approuvé par le Conseil d'administration le 2 avril 2012, le montant des contributions en nature étant par ailleurs estimé à 1,2M€. Le soutien des collectivités aux actions d'UPE intervient, comme habituellement, principalement au second semestre de l'année. On note également la réalisation budgétaire de la participation de la Région à l'opération immobilière VEFA-Bienvenue.

### Point n°3 : Assises de l'enseignement supérieur et de la recherche

Deux tables rondes sont organisées les 25 et 26 septembre dans les locaux de l'Université Paris-Est Marne la Vallée et de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne sur le thème de la recherche d'un équilibre entre formation professionnalisante, recherche et innovations dans lequel Paris-Est est fortement engagé. Un appel à contributions est lancé jusqu'au 15 octobre auprès de la communauté de ses chercheurs et partenaires.

Les Assises territoriales qui précèdent les Assises nationales prévoient trois réunions les 2, 8 et 11 octobre sur les thèmes de la réussite pour tous (Créteil), de la gouvernance de l'enseignement supérieur (Paris) et de l'organisation de la recherche en Ile de France (Versailles).

### Point n°4 : Questions diverses

4.1. Le CNRS et l'INSERM développent une politique de site, qui repose sur un travail d'analyse et de positionnement des actions inter-établissements. Une réflexion est à mener en articulation avec les axes de la politique régionale.

Le conseil d'administration émet le vœu qu'UPE puisse poursuivre et approfondir le processus de contractualisation territoriale avec le CNRS, l'Inserm en concertation avec la Région. Les modalités de mise en œuvre seront à finaliser à partir des orientations issues des assises nationales les 26 et 27 novembre 2012.

4.2. Le conseil d'administration est informé des conventions-cadre signées par UPE courant 2012 :

- convention avec la Cité internationale universitaire de Paris renouvelant le partenariat relatif au Bureau international des chercheurs invités (Bici) ;
- convention-cadre déjà citée entre le CG77 et UPE, l'UPEMLV et l'UPEC ;
- conventions de groupement de commandes UPEC-UPE.


4.3. Le réseau EURAXESS anciennement dénommé ERA-MORE, est une initiative de la Commission Européenne lancée en 2004 qui a eu pour objet de constituer un réseau européen pour le chercheur via plusieurs volets dont EURAXESS Services, réseau de centres de services chargé de fournir un accompagnement et un accueil personnalisés aux chercheurs en mobilité (entrante, sortante et rentrante). Université Paris-Est participe au fonctionnement du centre AccEss (ex-Bici).

L'association EURAXESS France, régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 et le décret du 16 août 1961 poursuit une mission d'intérêt général qui a pour but d'encourager et de faciliter la mobilité des chercheurs, ainsi que l'accueil des chercheurs étrangers en France.

#### Quatrième délibération

L'adhésion d'Université Paris-Est à la partie française du réseau européen EURAXESS est approuvée.

La prochaine séance du CA est fixée le 10 décembre 2012 à 11 heures.

  
Bernard Saint-Gilons  
président  
4/4

UNIVERSITÉ PARIS-EST